

Bilan de compétences

“Rebondir après la maladie”



Envie de vous projeter dans un nouvel avenir professionnel après un arrêt long ?

CE BILAN S'ADRESSE À VOUS SI VOUS...

- Reprenez le travail après un arrêt long (maladie, aidant, ...)
- Avez besoin de retrouver confiance en vos compétences
- Souhaitez redonner du sens à votre parcours
- Hésitez entre retour à votre poste ou nouvelle orientation

OBJECTIFS DU BILAN "REBONDIR"

Revisiter votre **parcours** et valoriser toutes vos **expériences**, y compris celles liées à l'épreuve vécue.

Identifier vos **ressources**, **compétences** et **atouts** mobilisables pour la suite.

Clarifier vos **besoins**, vos **aspirations** et vos **priorités** pour votre avenir professionnel.

Explorer **différentes pistes** d'évolution professionnelle.

Construire un **projet** professionnel concret et réaliste, adapté à votre situation

Définir les **critères** essentiels de votre futur travail (équilibre, sens, conditions de réussite).

Élaborer un **plan d'action** opérationnel pour vous mettre en mouvement

Et si cette épreuve ouvrait la voie vers une nouvelle aventure professionnelle, porteuse de sens et d'élan ?

✚ Modalités d'accès

L'accès au bilan de compétences se fait en plusieurs étapes : 1) un entretien d'information gratuit et sans engagement, permettant de vérifier l'adéquation du dispositif à vos besoins ; 2) la signature d'une convention personnalisée; puis 3) la planification des séances. **Délais** : Le bilan peut démarrer après un délai de 14 jours légal après la signature de la convention (délai de rétractation) .



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le bilan de compétences s'appuie sur une méthodologie structurée : questionnaires, outils réflexifs et accompagnement individuel intégrant les pratiques narratives. Il alterne entretiens en face à face ou en visio et travail personnel.

Le bilan se déroule sur 3 à 4 mois et comprend trois phases :

- **Phase préliminaire** : analyse de la demande et adaptation du déroulé à vos besoins.
- **Phase d'investigation** : exploration de vos compétences, motivations, valeurs et ressources.
- **Phase de conclusion** : étude de pistes professionnelles et construction d'un plan d'action opérationnel.

Modalités d'évaluation : La progression est suivie tout au long du bilan grâce à des échanges réguliers, des exercices guidés et des retours personnalisés. À l'issue du parcours, un document de synthèse conforme au Code du travail vous est remis, formalisant vos compétences, vos pistes d'évolution et votre plan d'action.

POUR QUI ? Accessibilité PSH

Ce bilan de compétences est ouvert à toutes et tous, sans prérequis. Il a été conçu et imaginé pour les personnes qui sortent d'une épreuve de vie les ayant éloignées du travail pendant plusieurs mois. Je suis à l'écoute des spécificités de chacun pour adapter au mieux le déroulé. Le bilan est accessible aux personnes en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles peuvent être mises en place selon vos besoins. Un échange préalable permet d'identifier les aménagements nécessaires en lien avec vos partenaires handicap.

QUI SUIS-JE ?

Forte de 30 ans d'expérience dans le développement des personnes, et de mon expérience personnelle de la maladie, j'accompagne depuis plusieurs années en coaching les personnes dans leur retour au travail après un long arrêt.

J'ai conçu ce bilan de compétences comme un espace sécurisant et confidentiel, alliant outils structurés et créatifs, pour vous permettre d'explorer vos possibles et d'écrire un nouveau chapitre professionnel et personnel.



LES FORMULES

BILAN *HORIZON*

Un bilan de compétences complet et personnalisé : 16h en face à face
1 950€HT en visio / 2 150€HT en présentiel (Brest) ou hybride

BILAN *FOCUS*

Un bilan de compétences ciblé sur vos priorités : 14h en face à face
1 650€HT en visio / 1 850€HT en présentiel (Brest) ou hybride

Envie d'en savoir plus ?

Contactez-moi sans engagement

06.35.59.98.84 - claire@learnandshare.fr

www.learnandshare.fr

Le bilan de compétences est un dispositif régi par le code du travail (Articles R6313-4 à R6313-8). Il peut être financé par le biais de votre CPF (L'organisme est actuellement engagé dans la démarche de certification Qualiopi, nécessaire pour un financement via le CPF), en accord avec votre entreprise ou France Travail ou via vos fonds propres sur devis (tarifs et conditions de paiement adaptés).

Learn And Share est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11788665378. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

